

Communiqué pour les médias

15 novembre 2010

Ligne 380 kV Massongex-Ulrichen Lancement du mandat d'étude scientifique

(IVS).- Le Conseil d'Etat a décidé de mandater un collège d'experts scientifiques, professionnellement et académiquement reconnus, pour mener une étude sur les conditions globales de réalisation ou d'adaptation de cette ligne à très haute tension entre Massongex et Ulrichen. Ce collège sera accompagné dans ses démarches par un comité de suivi largement représentatif de tous les intérêts en présence.

L'objectif du Conseil d'Etat est de mettre cette étude à disposition de la population valaisanne et de toutes les parties. Il s'agit également d'obtenir une vision scientifique claire et prospective de la problématique de l'acheminement de l'électricité en Valais.

Le collège d'experts, composé des prof. H. B. Püttgen (président), K. Fröhlich et H. Brakelmann, pourra s'adjoindre les conseils d'Yves Fillion, en vue d'analyser le projet de ligne à très haute tension sous un aspect technique, économique et environnemental. Cette étude examinera en outre l'ensemble des lignes THT entre Massongex et Ulrichen. Une attention plus particulière sera ensuite accordée au tronçon entre Chamoson et Chippis.

Afin de donner à cette étude toute l'assise voulue, le Conseil d'Etat se propose d'adjoindre au collège d'experts un comité de suivi dont les missions ont été définies comme suit :

- élaborer à l'attention du comité d'experts scientifiques un catalogue de questions
- entendre les conclusions de l'étude

Son rôle sera celui de collaborer avec les experts, puis de soutenir les thèses avancées. Ce comité de suivi est organisé de façon à être suffisamment représentatif de toutes les forces en présence. Il se compose comme suit :

- un représentant de l'Office fédéral de l'énergie
- un représentant de l'Association Sauvegardons le Coteau Valaisan
- un représentant des associations de défense et de protection de l'environnement
- un représentant de Swisselectric
- un représentant par région socio-économique, à désigner par la fédération valaisanne des communes
- un représentant de l'Union valaisanne des Arts et Métiers
- un représentant de SwissGrid.

Les conclusions de l'étude sont attendues pour le 2^{ème} trimestre 2011.

Note aux rédactions

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au conseiller d'Etat Jean-Michel Cina – 027 606 23 00

